

Réponses concrètes autour de la liquidation-partage en pratique notariale Séance 2 : Questions annexes à la procédure

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

La pratique de la liquidation-partage judiciaire est particulièrement exigeante. Elle suppose une maîtrise rigoureuse des concepts fondamentaux ainsi qu'une compréhension fine de leurs applications jurisprudentielles. Cette matière, au carrefour du droit civil et du droit judiciaire, impose une approche méthodique, technique et stratégique.

Vinciane Rosenau et Jim Sauvage organiseront, au cours de l'année 2026, une série de quatre après-midis de formation approfondie autour des problématiques les plus délicates rencontrées sur le terrain.

Elles s'articuleront autour des thèmes suivants :

- ◆ La première après-midi (**Séance 1**) se concentrera sur la procédure en liquidation partage. Elle reviendra plus spécifiquement sur les différentes étapes de la procédure ;
- ◆ La deuxième après-midi (**Séance 2**) sera consacrée à des questions annexes à la procédure en liquidation partage. Il sera notamment question des difficultés qui peuvent émailler du mandat ad litem de l'avocat, du traitement des difficultés qui peuvent émailler la procédure ou encore du mécanisme de la « transaction » ;
- ◆ La troisième après-midi (**Séance 3**) reviendra alors spécifiquement sur les questions posées dans le cadre de la liquidation et du partage d'un régime matrimonial ;
- ◆ La quatrième après-midi (**Séance 4**) sera enfin l'occasion de se concentrer spécifiquement sur les questions posées dans le cadre de la liquidation d'une indivision résultant d'une succession.

Séance 2 : Questions annexes à la procédure en liquidation partage

- ◆ Les **difficultés rencontrées en cours de procédure** se rapportant notamment à l'expertise des biens, à la collaboration loyale à l'administration de la vérité et à la répartition de la charge de la preuve ainsi qu'au mandat *ad litem* des avocats ;
- ◆ Analyse des **pouvoirs d'investigations du notaire** et de sa mission en tant que **gestionnaire de biens**.
- ◆ Les questions touchant au **partage** (effet déclaratif ou translatif, règles du partage, partages partiels) ainsi qu'à la **transaction**.

Les quatre séances, bien qu'articulées autour d'une même thématique, peuvent être suivies indépendamment sans aucune contrainte ; néanmoins, il est possible de s'inscrire aux quatre formations afin de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Orateur :

- ◆ **Madame Vinciane Rosenau**, collaboratrice notariale (étude ACTEA) et assistante doctorante à l'UCLouvain (Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine) dispensera les séances 2 et 4.

Dates et lieux :

- ◆ **Le jeudi 4 juin 2026** à l'Hôtel Van der Valk à Mons
- ◆ **Le mardi 16 juin 2026** au Château du Val St Lambert à Seraing
- ◆ **Le mardi 16 juin 2026 en WEBINAIRE** depuis le Château du Val Saint Lambert à Seraing

Horaire formation en présentiel et webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Tarif

Le prix de la formation est fixé à **427 € HTVA par demi-journée**. Une réduction est accordée pour les inscriptions simultanées de plusieurs participants d'une même étude. Dans ce cas, une facture commune sera émise au tarif réduit de **320 € HTVA par participant**.

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Agréation

Une demande d'agréation a été envoyée à la Chambre Nationale des Notaires. Cette formation vous donne droit à 3,5 heures.

CARTE-REPONSE

Données de facturation :

Étude :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :
Adresse e-mail du participant 1 :
Adresse postale du participant 1 :

Nom du participant 2 :
Adresse e-mail du participant 2 :
Adresse postale du participant 2 :

- Inscription pour la **séance 2 du 4 juin 2026 à Mons (Van der Valk)**
- Inscription pour la **séance 2 du 16 juin 2026 à Seraing (Val Saint Lambert)**
- Inscription pour la **séance 2 du 16 juin 2026 en webinaire interactif**

*Prix standard pour une inscription : **427 € HTVA**. Inscription groupée : un tarif préférentiel est proposé à **320 € HTVA par participant** pour toute inscription simultanée de plusieurs personnes d'une même étude. Une facture commune sera émise au tarif réduit. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €.*

Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas de maladie ou d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement.

KnopsEdu

La liquidation-partage en
pratique notariale
**Séance 2 : Questions
annexes à la procédure**

Comment s'inscrire ?

- Via QR code



- www.knopsublishing.be

- Envoyez-nous votre carte-réponse par mail à info@knopsublishing.be

Participation au webinaire :

Pour participer au webinaire, vous recevrez à deux reprises le lien d'accès à l'environnement du webinaire :
- une première fois, au plus tard deux jours avant l'événement ;
- une seconde fois, le jour de la présentation, une heure avant le début.

Si vous n'avez pas reçu l'e-mail, nous vous invitons à vérifier votre dossier « spam ». La documentation vous sera envoyée par courrier et sera également disponible en téléchargement via le lien figurant dans l'invitation, ainsi que dans l'e-mail de suivi contenant un court formulaire d'évaluation.